

Municipales 2008, un tournant ?

Circulation des véhicules et piétons : un point sensible et un problème récurrent

TOUT le monde est d'accord pour dire que Porchefontaine avec ses jardins, ses équipements sportifs et sa forêt offre un cadre de vie incomparable. L'évolution du trafic routier menace gravement ce cadre de vie.

Cette évolution est permanente, les tuyaux d'évacuation que représentent les routes restent identiques dans leur capacité et sont à saturation à certaines heures.

Des équipements ont été mis en place, comme les ralentisseurs - les coussins berlinois abandonnés car trop bruyants - les rétrécissements de chaussée, les sens de circulation, les feux tricolores, les stops, les plateaux rehausseurs, la signalisation, autant de solutions qui apportent certes des améliorations, mais qui ne donnent pas entièrement satisfaction.

Il faudra en conséquence agir dans bien d'autres domaines pour que les piétons, vélos, motos et automobilistes puissent se déplacer de façon satisfaisante, en respectant notre cadre de vie.



- Régulariser le trafic sur les trois axes majeurs des rues Albert Sarraut, Yves-le-Coz et Rémont ;
- Refaire les routes dont certaines dénotent l'impression qu'elles vont accoucher demain ;
- Repenser le stationnement et les parkings ;
- Réfléchir, à l'avance, aux entrées et sorties des nouveaux immeubles ; pour les autres on ne peut plus grand-chose ! (cf. article page 3) ;
- Prévoir de façon générale les circuits des vélos sur tout le quartier et plus particulièrement celui des 140 qui sortiront tous les jours de l'immeuble de La Poste, rues Molière et Lamartine ;
- Changer le trajet du bus B, qui pourrait aller jusqu'à l'entrée de Viroflay pour faire le lien avec les gares et desservir le bas du quartier, tout en dégageant la rue Coste d'un terminus très gênant.

Une précision de Cofiroute, lourde de conséquence...

Quand le tunnel de l'A86 au Pont Colbert sera ouvert, les automobilistes traverseront le quartier. Il suffit de regarder une carte pour s'en convaincre ; ils prendront le tunnel au Pont Colbert pour deux raisons évidentes : un trafic particulièrement bouché aux heures de pointe en direction de l'A13 aux haras de Jardy et une destination plus grande à parcourir.

Et la sortie Place Louis XIV ?

Cofiroute précise : « Concernant le diffuseur de la RD10, envisagé place Louis XIV à Versailles, sa réalisation a été différée à la suite de l'enquête publique de 1994, du fait principalement de son positionnement dans le périmètre de protection du château de Versailles. Il ne fait donc pas partie du cahier des charges d'une carte pour s'en convaincre ; ils prendront le tunnel au Pont Colbert pour deux raisons évidentes : un trafic particulièrement bouché aux heures de pointe en direction de l'A13 aux haras de Jardy et une destination plus grande à parcourir.

« Concernant le diffuseur de la RD10, envisagé place Louis XIV à Versailles, sa réalisation a été différée à la suite de l'enquête publique de 1994, du fait principalement de son positionnement dans le périmètre de protection du château de Versailles. Il ne fait donc pas partie du cahier des charges d'une carte pour s'en convaincre ; ils prendront le tunnel au Pont Colbert pour deux raisons évidentes : un trafic particulièrement bouché aux heures de pointe en direction de l'A13 aux haras de Jardy et une destination plus grande à parcourir.

Pour le quartier, cette bretelle serait pourtant d'un intérêt capital !

Nous avons rencontré Thierry Voittellier, adjoint à la voirie, déplacements urbains et sécurité :

Nous avons évoqué avec lui les points noirs de la circulation et du stationnement dans le quartier. Il a noté précisément ce que nous voulions lui signaler. Nos remarques, nous a-t-il dit, correspondent à des préoccupations de l'équipe municipale, et seront prises en compte lors de l'étude des grandes orientations en septembre.

thierry.voittellier@mairie-versailles.fr

Martine Schmit
54 ans - juriste d'entreprise

martine.schmit@mairie-versailles.fr



PORCHFONTAINE DEPUIS 24 ANS, ELLE EST DEPUIS TOUJOURS INVESTIE DANS LA VIE ASSOCIATIVE ET DANS LA VIE DU QUARTIER. Elle intègre le conseil municipal en 2005 et fait partie du conseil de quartier depuis 2001. Elle participe au mois Molière aux côtés de François de Mazières depuis 2001 et le soutient depuis le début dans sa démarche politique.

Membre de la Commission municipale : urbanisme, travaux et logement, représentante du conseil municipal au sein du syndicat intercommunal pour l'assainissement du ru de Gally, dans les écoles maternelle et primaire Pierre Corneille et au groupe scolaire Yves-le-Coz ainsi qu'à la commission de l'artisanat, du commerce, des halles et marchés.

Michel Lefèvre
47 ans - médecin généraliste

michel.lefevre@mairie-versailles.fr



« JE DORS À RICHARD MIQUE MAIS JE VIS À PORCHFONTAINE... »

Passionné de musique et de culture (il est chef de chœur de l'Ensemble Jubilate de Versailles), séduit par la démarche du mois Molière, il accepte d'intégrer la liste de François de Mazières pour ceuvrier avec lui dans le domaine culturel.

Membre de la Commission permanente : enseignement, culture, jeunesse et sport, du Conseil d'établissement de l'école des Beaux-Arts et du Conseil d'établissement du Conservatoire à rayonnement régional.

Danielle Legué
55 ans - fonctionnaire
Education Nationale

danielle.legue@mairie-versailles.fr



PORCHFONTAINE DEPUIS 21 ANS.

Adhérente à la section PS de Versailles depuis 10 ans, elle participe activement aux travaux de la commission administrative de la section et intègre la liste PS de Catherine Nicolas, son travail et sa vie familiale lui laissant plus de temps.

Elle est très investie dans tout ce qui touche au social et aux droits de l'homme.

Membre de la Commission de la famille et du social et du Conseil d'administration du CCAS

Sylvain Lobbe
28 ans - ingénieur en logistique

sylvain.lobbe@mairie-versailles.fr



DÈS 18 ANS, IL MILITE DANS UNE ASSOCIATION DES DROITS DE L'HOMME.

Il entre en politique au PS en 2005 (au moment du référendum sur l'Europe).

Très actif également au sein de la commission administrative de la section pour la rédaction de documents, le tractage... il intègre naturellement la liste PS.

Membre de la Commission de la famille et du social et du Conseil d'administration de l'Office de Tourisme

Leurs souhaits...

- Travailler en équipe sur des projets collectifs ;
- Faire avancer les dossiers, les demandes des habitants, des associations en privilégiant l'intérêt général : les présenter, les défendre, les suivre et donner des réponses ;
- Participer au développement de la vie économique et à la restructuration du centre ville ;
- Faire se rencontrer les versaillais, notamment autour de la musique.

Des questions,
des attentes

Environnement, qualité de vie, propreté

Quelques attentes des Porchfontains :

- l'embellissement des grands axes par des arbres et des bancs fleuris,
- un aménagement agréable et convivial de la place du marché,
- la rénovation de la gare : propreté, entretien, rampe d'accès aux quais plus aisée...



Leurs souhaits...

- Faire vivre la démocratie dans la ville : être un vrai relais entre les habitants, les associations et la municipalité ;
- Être une force de proposition et non pas d'opposition systématique : faire passer nos idées auprès de la majorité et soutenir son action quand elle va dans le bon sens ;
- Poursuivre l'essor des logements sociaux et traiter la question des logements pour étudiants.

Nous avons aussi interviewé Magali Ordas, adjointe à l'environnement :

« Depuis ma nomination, je me suis rendue 2 fois à Porchefontaine pour des problèmes d'assainissement et de voirie ; j'y trouve une âme très particulière que je souhaite préserver, notamment en matière d'environnement du fait de l'existence des nombreux jardins et de la proximité de la forêt.

Pour l'instant, je prends connaissance des différents dossiers ; je pourrais vous en

dire plus sur les projets en cours en octobre...

J'attends des habitants du quartier qu'ils me fassent part directement de leurs problèmes et interrogations liés à la propreté et à la qualité de leur cadre de vie. Je serai toujours à leur écoute. »

magali.ordas@mairie-versailles.fr

Circulation de l'information : des outils à mieux utiliser, des supports à créer

La communication entre la municipalité et les habitants passe en grande partie par le bulletin municipal, les panneaux administratifs et les conseils de quartier.

UN ÉLÉMENT MAJEUR : LE CONSEIL DE QUARTIER

Il existe à Versailles depuis les années 1975. Il est très mal connu des Versaillais qui dans l'ensemble ignorent ses possibilités et ses limites. C'est une instance essentielle qui informe le Conseil Municipal des attentes des habitants et de leurs difficultés. Il n'a cependant qu'une voix consultative et donc aucun pouvoir de décision.

En 2001, pendant les vacances estivales et sans concertation ni consultation des membres des conseils précédents dont l'expérience aurait pu être utile, est mise en place la structure actuelle qui a fonctionné jusqu'à aujourd'hui.



Le Conseil de Quartier c'est donc : • un président et un vice-président nommés par le maire, tous deux conseillers municipaux ;

- 10 personnalités choisies par le maire sur une liste proposée par le président ;
- 15 représentants des associations ;
- 10 représentants élus par les habitants.

Le 27 février 2002 paraît la loi sur la Démocratie de proximité qui rend la création de Conseils de Quartier obligatoire dans les communes de plus de 80 000 habitants. Ces conseils comprennent des conseillers municipaux désignés par la Mairie « dans le respect du principe de la représentation proportionnelle ». La loi permet aux maires d'organiser les conseils comme ils l'entendent. Le Conseil Municipal affecte aux conseils de quartier qui se réunissent au moins



deux fois par an un local, des moyens matériels, et assure leurs frais de fonctionnement.

QUELQUES PISTES...

A propos des conseils de quartier :

- Il serait souhaitable que les habitants soient informés de façon précise sur leur fonctionnement et leur rôle, ce qui susciterait des candidatures (en 2001, il n'y avait eu que 171 candidats pour l'ensemble de la ville) ;
- Il serait nécessaire que le Maire et son conseil réaffirment l'importance des Conseils de Quartier et représentent des modalités claires de fonctionnement, notamment en ce qui concerne la publication de l'ordre du jour et des comptes rendus (accessibles sur le site internet de la mairie) ;

Le Conseil de Quartier c'est donc : • un président et un vice-président nommés par le maire, tous deux conseillers municipaux ;

- 10 personnalités choisies par le maire sur une liste proposée par le président ;
- 15 représentants des associations ;
- 10 représentants élus par les habitants.

Le 27 février 2002 paraît la loi sur la Démocratie de proximité qui rend la création de Conseils de Quartier obligatoire dans les communes de plus de 80 000 habitants. Ces conseils comprennent des conseillers municipaux désignés par la Mairie « dans le respect du principe de la représentation proportionnelle ». La loi permet aux maires d'organiser les conseils comme ils l'entendent. Le Conseil Municipal affecte aux conseils de quartier qui se réunissent au moins

Nous avons interviewé Emmanuelle de Crépy, adjointe à la concertation et conseils de quartier

« Je réfléchis à une nouvelle organisation des conseils de quartier, notamment à l'organisation des élections.

Je travaille également à l'élaboration d'une charte spécifique et à la mise en place d'une campagne d'information active.

Dans l'immédiat, j'établis un état des lieux des 7 dernières années en interrogeant plusieurs personnes des anciens conseils. »

emmanuelle.decrepy@mairie-versailles.fr

Ont participé à l'élaboration de ce dossier : Dominique L'Hoste, Marie-Jo Jacquery, Laurence Léger, Marie-Noëlle Roger, Serge Perrutel.